

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8

Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 JANVIER

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Folie scolaire

Le *Temps*, journal républicain, jette un cri d'alarme au sujet des folies où l'on vient avec la manie de faire consister tout le progrès dans la multiplication des écoles, sans souci de savoir si l'enseignement qu'on y donne est approprié aux besoins réels de ceux qui le reçoivent. Nous citons :

« Il s'est produit une poussée extraordinaire vers les brevets de l'enseignement primaire, la situation d'instituteur ou d'institutrice étant devenue moralement et même matériellement bien plus enviable que par le passé. En outre, la laïcisation a allumé d'immenses convoitises ; puisque les congréganistes allaient être remplacés, il y aurait de la place pour tout le monde. Voilà ce qu'on s'est dit dans les familles, et voilà pourquoi aspirants et aspirantes brevetés foisonnent. N'est-il pas grand temps de réagir ? Mais, dira-t-on, les jeunes gens et les jeunes filles qui prennent leurs brevets pour s'ouvrir l'accès de l'enseignement public savent très bien à quoi s'en tenir.

» Ils savent que l'administration ne leur doit pas une place en échange de leur diplôme, qu'ils l'ont pris à leurs risques et périls et que s'il faut attendre longtemps la situation convoitée, ce n'est la faute de personne, pas même celle du gouvernement. S'il en est ainsi, en effet, le mal, quoique grand encore, serait moindre.

» Mais, en ce beau pays de budgétivores, les choses prennent un autre tour. Les familles considèrent un diplôme, quel qu'il soit, comme une lettre de change sur l'État. L'État doit caser leurs enfants, et s'il ne les case pas, il ne fait pas honneur à sa signature. De là des griefs qui peuvent devenir dangereux ; mais de là surtout une sorte de prime à ce qui est la plaie de notre so-

ciété, les déclassés. Les déclassés ne sortent pas tous, comme on le dit d'ordinaire, du collège ou du lycée ; l'enseignement primaire fournit aussi son contingent, et qui sera de plus en plus considérable si l'on ne prend des mesures pour l'enrayer. »

Les feuilles républicaines qui, depuis quelque temps, célébraient bruyamment comme une preuve de la prospérité républicaine la reprise des recettes des chemins de fer, sont obligées de rabattre de leur enthousiasme.

Les résultats de l'année jusqu'au 9 décembre accusent, pour l'exercice correspondant de l'an dernier, une moins-value de 26,410,000 francs. Ce chiffre montre que les erreurs républicaines font compte.

FUNÉRAILLES DE PAUL BERT

M. Flourens, ministre des affaires étrangères, a fait savoir qu'il avait vu M^{me} Paul Bert et que conformément au désir qu'elle avait exprimé au cabinet précédent, elle avait manifesté ses préférences pour que les obsèques de son mari eussent lieu à Auxerre. La date en sera fixée après l'arrivée à Toulon de l'*Annamite*, qui a passé le 2 janvier à Port-Saïd. Le gouvernement s'y fera représenter par plusieurs de ses membres.

LES HAUTS FAITS DE LA GENDARMERIE

Les brigades de gendarmerie des départements vont être invitées, sur le désir exprimé par le général Boulanger, à faire parvenir à la caserne Napoléon, à Paris, où ils seront centralisés dans la salle d'honneur de la garde républicaine, le détail des faits méritants accomplis par les gendarmes de ces brigades, ainsi que la liste de ceux qui sont morts en accomplissant leur devoir.

A Bruxelles

M. Rousse, de l'Académie française, et les membres de l'Institut de France, chargés de présenter à M^{le} le duc d'Aumale l'adresse de remerciements votée par ce grand corps de l'État après la signature définitive de la

donation de Chantilly, ont été reçus avant-hier par le prince exilé.

M^{le} le duc d'Aumale a été très touché des termes de l'adresse qui lui a été remise et a remercié avec émotion ses collègues de l'Institut de France des marques de sympathie qu'ils lui témoignaient.

M. Rousse a fait connaître au Prince la décision prise par les cinq sections de l'Institut, au cours de leur dernière séance générale, de frapper une médaille commémorative de la donation de Chantilly qui sera placée dans la grande salle de la bibliothèque Mazarine.

Depuis l'arrivée de M^{le} le duc d'Aumale à Bruxelles, un grand nombre de personnes appartenant à toutes les classes de la société sont venues s'inscrire à son hôtel, et beaucoup de Français ont été à Bruxelles pour lui présenter leurs hommages.

GRAND MARIAGE

Lundi a été célébré, à l'église de la Madeleine, le mariage de M^{lle} Diane de Cossé-Brissac avec le prince de Ligne.

La mariée portait une délicieuse robe de satin blanc tout entourée de dentelles blanches, relevée sur le bord par une application en point d'Angleterre ; sur la tête un voile en point d'Angleterre. Sa mère, M^{me} la vicomtesse de Tredern, avait une robe de ve-lours pensée brodée d'argent.

Les témoins du mariage étaient du côté de la mariée, premier témoin : M. Augustin-Marie-Maurice de Cossé, comte de Cossé-Brissac, capitaine-commandant au 7^e hussards, chevalier de la Légion-d'honneur, oncle de la mariée ; deuxième témoin : M. Henri-Amédée, prince de Broglie, capitaine d'artillerie, oncle par alliance de la mariée.

Pour le marié, premier témoin : S. A. Louis-Eugène-Henri Lamoral, prince de Ligne d'Amblise et d'Epinoxy, Grand d'Espagne de 4^e classe, frère du marié ; deuxième témoin : S. A. S^{me} Rodolphe-Maximilien-Constantin duc de Croy, Grand d'Espagne de 4^e classe, chevalier de la Toison d'or, membre héréditaire de la Chambre des seigneurs de Prusse.

C'est le duc de Brissac, grand-père de la mariée, qui l'a conduite à l'autel ; le marquis de Brissac donnait le bras à sa mère, M^{me} la vicomtesse de Tredern.

L'église, cette fois, était réellement trop petite pour contenir tout le monde accouru pour assister à cette réunion.

Le mariage a été béni par M. l'abbé Métairie, ancien aumônier de la marine, ancien aumônier de l'impératrice Eugénie.

L'allocution aux mariés a été faite par M^{le} Freppel, et la bénédiction papale a été donnée par le nonce apostolique, M^{le} di Rende.

La maîtrise au grand complet était sous la direction de M. Gabriel Faure. Théodore Dubois tenait le grand orgue.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Le cabinet anglais s'est reconstitué avec des éléments très divers. Les feuilles anglaises ne sont pas mécontentes de cette savante mixture où les libéraux de nuances les plus différentes coudoient les conservateurs. Il y a pourtant un fait à noter qui pourrait mettre du trouble dans la combinaison. Le *Times* prétend que M. Gladstone a entamé des pourparlers avec M. Chamberlain, le libéral dissident qui a provoqué, en se séparant de son chef sur la question irlandaise, la chute du précédent cabinet. Si l'entente se fait entre ces deux hommes, si le projet de M. Gladstone relativement à l'Irlande trouve grâce devant ceux qui l'avaient une première fois repoussé, le vieux libéral anglais reprendra tout son ascendant sur la Chambre des communes. Dès lors, les jours du ministère Salisbury seront comptés.

L'ALLEMAGNE SOUS LA NEIGE

Les perturbations causées dans les transactions et relations commerciales et sociales par les neiges ont pris en Allemagne des proportions calamiteuses, et si on porte en compte les ravages causés aux jardins, ver-

68 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Deuxième Partie

LE CONTUMAX

Richard et Antoinette ne tardèrent pas à se trouver en présence l'un de l'autre. Ce fut une sorte de présentation froide et cérémonieuse, comme s'ils ne s'étaient jamais vus ! Iriel, qui les observait, s'indignait intérieurement de cette hypocrisie : avec quelle habileté ils dissimulaient leur embarras, leur émotion : elle, sous des façons détachées, lui, sous les airs d'une déférence respectueuse !

Maheurtier était un peu remis de son indisposition. On fit quelques tours dans le parc. Richard trouva là de beaux points de vue, d'excellents sujets de composition.

— Venez donc demain vous installer ici, lui dit Maheurtier.

Il accepta avec empressement. Mais le lendemain et les jours suivants, il fut presque tout le temps

seul à travailler dans le parc. Vainement il appelait une entrevue avec Antoinette ; il semblait qu'elle eût pris le parti de l'éviter. Elle venait de temps à autre regarder le progrès de son travail, mais jamais seule : toujours son mari ou Iriel l'accompagnait. Ces obstacles irritaient le peintre. Il parla des essais d'Antoinette : n'avait-elle pas l'intention de les continuer ? Voulait-elle en rester là ? Maheurtier, de son côté, insista ; et enfin, un jour, elle consentit à prendre une leçon.

Cette leçon eut lieu dans une pièce du rez-de-chaussée. Iriel et Maheurtier y assistaient. Mais leur présence n'empêchait pas que Richard eût Antoinette sous les yeux, près de lui, qu'il effleurât sa robe, que leurs mains se rencontrassent à propos de palette ou de crayon... Il prolongeait le plus possible ses démonstrations, dans le but de fatiguer Maheurtier et Iriel, et de leur faire quitter la place. En effet, Maheurtier ne tarda guère à écouter un peu distraitement ; puis, il dit à Iriel :

— Mon cher ami, nous ne comprenons pas grand'chose à tout cela. Vous ne paraissez pas vous intéresser beaucoup...

— Mais si, fit Iriel vivement. J'ai toujours eu du goût pour la peinture.

— Ah ! vraiment ? Eh bien, restez. Moi j'ai une lettre à écrire ; voici l'heure du courrier.

Il sortit. Mais Iriel resta, attentif en apparence aux explications du peintre, mais préoccupé

uniquement, irrité de cette complicité des deux jeunes gens et de l'aveugle confiance de Maheurtier.

— Comme il est beau ! se disait-il en suivant Richard des yeux. Qui donc, en le voyant, ne croirait pas à la noblesse, à la loyauté de ses sentiments ? J'y ai été trompé, moi aussi. Et pourtant quel rôle joue-t-il en ce moment ; celui d'un lâche et vil séducteur. Comme elle l'aime ! comme elles s'entend avec lui ! Si c'était un autre qui lui fit subir des explications pareilles !

Au bout de vingt minutes, Maheurtier rentra. Il fut surpris de les retrouver tous trois.

— Oh ! dit-il, quelle persévérance ! Il ne faut cependant pas vous fatiguer, ma chère Antoinette.

— Vous avez raison, fit-elle en se levant. Je vous remercie, monsieur Syramin.

— C'est cela ! en voilà assez pour aujourd'hui. Si nous faisons un tour dans le parc ?

La proposition fut acceptée, et Antoinette donna le bras à son mari, ce qui fut considéré par celui-ci comme une faveur.

Les jours suivants, Antoinette déclara qu'elle ne se souciait pas de prendre d'autres leçons : elle était fatiguée, puis elle sentait, décidément, qu'elle n'avait aucune disposition, bien que M. Syramin affirmât le contraire. Du reste, il semblait qu'elle prit à tâche de déjouer toutes les combinaisons de Richard pour se trouver seul avec elle.

Celui-ci ne savait qu'imaginer : il avait tour à tour des accès de découragement et d'audace.

Un soir, de la maisonnette qu'il avait louée, il regardait mélancoliquement les bâtiments et le parc du Plantin découpés en noir sur l'azur sombre du ciel. Il pouvait être onze heures. Une seule fenêtre était éclairée, au rez-de-chaussée, dans sa chambre ! Les yeux fixés sur cette clarté, il se laissait aller à une rêverie contemplative.

— Elle est là ! se répétait-il.

Cette clarté exerçait sur lui une attraction magnétique. Il descendit, sortit de chez lui ; il erra quelques minutes dans la campagne, puis se trouva, sans y avoir songé, à côté du mur du jardin. Il se hissa sur la pointe des pieds et regarda : la clarté brillait toujours.

Alors une tentation insensée, irrésistible, s'empara de lui. Il escalada le mur et sauta dans le jardin.

Il écouta. Rien. Pas un bruit. Il s'avança avec précaution vers la maison et s'arrêta sous la fenêtre. — Qu'attendait-il ?... Son cœur battait... La fenêtre était à un mètre et demi du sol, avec balcon. Égaré, sans songer à ce qu'il faisait, il s'élança, saisit un des barreaux de fer, et se hissa à la hauteur du balcon qu'il enjamba. La fenêtre s'ouvrit. Antoinette poussa un léger cri d'effroi. Elle le reconnut.

— C'est vous !... Que venez-vous faire ici ? C'est

Sers, forêts, aux promenades publiques, aux réseaux télégraphiques et téléphoniques et les dépenses occasionnées aux administrations, c'est par millions que se chiffrent les comptes de la neige.

Les bureaux de poste sont encore encombrés aujourd'hui de masses énormes de colis. A Munich, la seule administration des postes attend encore environ 50,000 envois pour lesquels elle a les lettres de voiture; à Nuremberg, 25,000 colis attendent la réexpédition; à Berlin même, les bureaux sont encombrés et l'administration a toutes les peines à se sortir de ce dédale gigantesque. A côté de cela d'innombrables voyageurs ont été obligés de subir des jeûnes prolongés.

Il est des trains remplis de monde qui sont restés pendant quarante-huit heures pris sous les neiges; les voyageurs réussirent à gagner des stations où ils furent à peu près aussi mal que dans les trains en détresse. La seule Compagnie des wagons-lits a dû rembourser des sommes considérables.

Pour terminer, la note gaie. A Bamberg, environ trois mille personnes attendaient au théâtre: on devait jouer le *Voltigeur hollandais*; la troupe de Nuremberg n'arrivait pas; enfin le régisseur annonce que le train est arrivé en gare; on patiente, puis enfin, deuxième apparition du régisseur: vu la masse de neige, on avait dû couper le train et, dans la partie restée en panne, se trouvait le wagon avec tous les instruments de l'orchestre.

ESPAÑE. — Madrid, 5 janvier. — Une neige abondante est tombée dans la vieille Castille, les trains ont subi du retard.

Le thermomètre a marqué hier à Burgos 18 degrés au-dessous de zéro.

On assure que 30,000 personnes sont actuellement malades à Madrid par suite de la rigueur de la saison.

Un meeting tenu à Valence a décidé d'envoyer une Adresse au ministre des finances pour demander l'ajournement du paiement des impôts, à cause des souffrances de l'agriculture.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER

New-York, 5 janvier. — Une collision a eu lieu hier matin près de Tiffin, sur la ligne de Baltimore-Gbio, entre un train de grande vitesse allant à l'ouest et un train de marchandises. Les deux trains ont été complètement brisés. Trois wagons ont été brûlés.

22 cadavres ont été retirés jusqu'à présent des débris. D'autres voyageurs ont été blessés.

Quelques-uns des voyageurs ont été tués sur le coup; d'autres n'ont succombé qu'après plusieurs heures de souffrances dans les débris.

On signale un autre accident de chemin de fer, sur la ligne de Boston et d'Albany.

Un train de grande vitesse a déraillé près de Springildt (Massachusetts).

Cinq passagers ont été tués et vingt autres grièvement blessés.

indigne! Allez-vous-en!

— Je vous en prie. Il faut que je vous parle.

— Non! retirez-vous... ou j'appelle. Voulez-vous me perdre?

Elle le repoussait, irritée, menaçante. Tout à coup, il lui prit le bras.

— Silence! dit-il tout bas, on vient!

Ils écoutèrent. Un bruit de pas se faisait entendre près de là, dans les allées du jardin. Ces pas se rapprochaient. Richard, pour ne pas être aperçu, se glissa dans la chambre; Antoinette resta sur le balcon.

Bientôt, à l'angle de la maison, elle distingua Iriel.

— C'est vous, monsieur Iriel? demanda-t-elle.

— Oui. La soirée est magnifique. Je suis sorti un instant pour prendre l'air.

— C'est comme moi. Mais vous m'avez fait peur!

— Ah! je vous ai fait peur?

— En ouvrant cette fenêtre, j'ai tout à coup entendu des pas.

— C'est donc cela, que vous avez poussé un cri?

— Oui. La surprise, la crainte... Je ne savais pas que ce fût vous.

— Rassurez-vous. Je vous demande pardon, madame. Mais voilà qu'il se fait tard. Je vais rentrer chez moi.

— Moi aussi. Bonne nuit, monsieur Iriel.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 janvier.

La physionomie générale du marché est satisfaisante, les cours de nos rentes sont bien tenus: 3 0/0, 82.62; 4 1/2 0/0, 110.42.

Bien qu'elles n'appartiennent pas à la catégorie de valeurs de spéculation, les obligations 3 0/0 du Crédit Foncier s'imposent à l'attention de ceux qui recherchent des titres susceptibles d'une plus-value importante. L'action se négocie à 1,425.

Nombreuses transactions sur l'action de la Société Générale à 475. Il faut s'attendre sous peu à une hausse sur cette valeur qui compte parmi les meilleures.

La Banque d'Escompte se traite à 525. Ce recul n'est que momentané. Il y aura prochainement à signaler une réaction sensible.

L'action des Dépôts et Comptes courants est stationnaire à 602.50.

Nous recommandons aux capitaux de l'épargne les polices A B de l'Assurance Financière qui par les ressources dont elles disposent et les garanties sérieuses qu'elles offrent méritent d'être classées parmi les valeurs de portefeuilles.

La Compagnie des chemins de fer Brésiliens met, le 15 janvier, en souscription publique 94,000 obligations de 500 fr. rapportant 22 fr. 50. Prix d'émission 441.50.

La République Argentine émet le solde de ses obligations de 500 fr. le 8 janvier. Intérêt annuel: 25 fr.; prix d'émission: 433 fr.

On a demandé l'action de Panama à 422, les cours sont fermes et ont plutôt tendance à monter.

Les actions de nos Chemins de fer sont calmes; les obligations regagnent déjà une partie du coupon détaché.

Nouvelles militaires.

Samedi prochain, avons-nous dit, sera passée dans toutes les garnisons une grande revue à laquelle assisteront les recrues de la classe de 1885 récemment incorporées, qui, pour la première fois, verront le drapeau.

Le ministre de la guerre a l'intention de faire donner à cette présentation du drapeau un caractère solennel.

Après que les honneurs réglementaires auraient été rendus au drapeau, on ferait sortir les recrues des rangs et on les formerait en carré. Le colonel, dans une brève allocution, leur expliquerait le sens des noms glorieux inscrits dans la partie flottante de l'étendard. Puis, les jeunes soldats rentrés à leur compagnie, le régiment défilera devant le drapeau.

LE SILOKAAR

Plus fort que la mélinite qui démolit tout, plus fort que la pncastite qui ne laisse rien debout, plus fort que l'hellouffite qui fait tout sauter... c'est comme chez Nicolet:

La *Revue du Cercle militaire* annonce qu'un ingénieur russe, M. Rucktchell, aurait découvert une nouvelle matière explosive qu'il appelle « Silokaar » et dont la force de projection serait décuple, dans la cartouche d'infanterie, de celle de la poudre ordinaire.

L'inventeur garde encore le secret sur la composition de cette substance qui n'émettrait, dit-on, au moment du départ du coup, ni fumée ni chaleur.

Elle attendit qu'il eût disparu. Puis elle rentra dans sa chambre, repoussa la croisée, et, s'avançant vers Richard, qui se tenait immobile, elle lui dit d'une voix basse, mais ferme et impérieuse:

— Maintenant, sortez!

— Mais... c'est impossible.

— Impossible?

— Cet homme nous espionne, je l'ai bien vu tous ces jours-ci. Ce n'est pas par hasard qu'il s'est trouvé là. Il a feint de s'éloigner. Il a l'œil sur cette fenêtre, j'en suis sûr.

— Vous pensiez cela, et vous êtes venu, au risque de me compromettre.

— Je vous aime! Ah! je puis vous le dire enfin... Vous m'écriviez... Vous ne vouliez pas que cet aveu s'échappât de mes lèvres! Eh bien, vous l'entendrez. Oui, je vous aime!...

— Taisez-vous, s'il est vrai qu'on nous écoute.

— Qu'importe! on ne peut me voir si m'entendent.

— Mais Marthe, dans la chambre à côté?

— Elle ne se doute de rien. Ne me repoussez pas, je vous en supplie.

Elle s'écarta de lui, effrayée de se sentir à sa merci et sans force: elle se laissa tomber sur une chaise, le visage caché dans ses mains, prête à sangloter. Mais il était déjà à ses genoux.

(A suivre.)

Les nombreuses expériences exécutées par ordre des ministres de la guerre et de la marine ont donné, paraît-il, les résultats les plus satisfaisants.

Satisfaisant!... Voilà un adjectif qui, dans la circonstance, vous donne froid au cœur. Brrrr!...

Le général Boulanger se rendra à Bourges le 4 janvier, en vue d'assister aux expériences qui seront faites avec la mélinite.

La mission japonaise a visité hier l'École de Saint-Cyr.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

APPEL EN 1887 DES HOMMES A LA DISPOSITION

Les hommes à la disposition des classes 1881 et 1882 et les hommes du service auxiliaire des classes 1874, 1878, 1880 et 1884 seront passés en revue pendant le courant de l'année 1887.

Cet appel s'effectuera, comme de coutume, le jour où siégera le conseil de revision dans le chef-lieu de canton.

Sont seuls tenus de se présenter les jeunes gens qui sont présents dans l'une des communes du canton où se passe la revue. Nul n'est obligé de se rendre dans sa subdivision d'origine.

Les intéressés seront informés, par les affiches, des dates fixées pour les séances du conseil de revision.

AVIS AUX HOMMES A LA DISPOSITION DE L'AUTORITÉ MILITAIRE

Par ordre du ministre de la guerre, les commandants de corps d'armée ont prescrit qu'il serait distribué un exemplaire du *Guide pratique du soldat dans ses foyers aux hommes à la disposition de l'autorité militaire* — c'est-à-dire à ceux qui sont dispensés du service en temps de paix, en exécution des articles 17 et 22 de la loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée — et appartenant aux classes 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885.

Cet opuscule leur sera remis par les soins de la gendarmerie contre émargement; les hommes précités peuvent se présenter, dès aujourd'hui, au commandant de la brigade, pour le retirer; ils devront le conserver avec soin, car il est appelé à leur rendre service.

Ils sont invités à étudier ce petit guide, à bien se pénétrer des prescriptions qu'il contient et, le cas échéant, à les suivre très exactement.

LES PERCEPTEURS. — La revision projetée aura pour résultat de supprimer une perception sur quatre, c'est-à-dire environ un millier.

Il n'existera désormais pas plus de deux perceptions par canton.

Ce sont les receveurs des finances qui sont chargés de dresser, avant le 24 janvier, la liste des comptables sacrifiés.

On procédera par voie d'extinction.

OBLITÉRATION DES TIMBRES-POSTE

Depuis quelque temps déjà on s'est ému, au ministère des postes et télégraphes, du truquage dont sont l'objet les timbres oblitérés. Grâce à un lavage chimique, les vieux timbres étaient remis en circulation, occasionnant à l'Etat un fort préjudice.

Il avait été question, pour empêcher toute fraude, d'employer pour l'oblitération un système de timbrage à l'emporte-pièce. Mais ce projet a dû être abandonné, comme présentant trop d'inconvénients.

Un nouveau système vient, nous assure-t-on, d'être mis à l'étude. On substituerait au timbrage à l'encre grasse un timbrage pointillé et légèrement pénétrant, qui présenterait le triple avantage: pour l'Etat, d'annuler définitivement le timbre-poste; pour les commerçants et la banque, de marquer en même temps que l'enveloppe la première feuille de la lettre, en supprimant toute contestation sur la date de l'envoi; pour les particuliers, de rendre apparente toute tentative d'indiscrétion.

ANGERS.

Pendant l'année 1886, il y a eu, à Angers, 4,555 naissances, 2,178 décès et 824 mariages.

Comme les années précédentes, le nombre des naissances à Angers ne compense pas le nombre des décès, qui l'emporte encore de 623, proportion très supérieure à celle de 1885, qui n'était que de 402, ou 1,500 naissances contre 4,902 décès. Même en tenant compte de l'accroissement de population par de nouveaux habitants, la proportion des décès révèle une mortalité bien plus élevée que la moyenne habituelle.

Grand-Théâtre. — Le *Grand Mogol* s'achève tranquillement vers sa dixième représentation.

Il faut le reconnaître, sans parti pris pour ou contre, la Direction a monté le *Grand Mogol* avec un luxe et une richesse de mise en scène véritablement extraordinaires. Il n'est pas possible de faire mieux au Grand-Théâtre d'Angers, et le grand public, le public sérieux qui ignore ou dédaigne les rancunes plus ou moins avouables, de certaine petite coterie impuissante, fait salle comble à chaque représentation. (Ralliement.)

POITIERS.

Le vol de la poste. — Un vol considérable a été commis dans la nuit de mardi à mercredi sur le boulevard Solférino.

Le fourgon qui transporte les sacs du bureau de la poste de la gare au bureau central, a été forcé; quatre sacs ont été enlevés sans que le convoyeur s'en soit aperçu.

Le vol des voleurs, après avoir éventré les sacs, ont fait le triage des lettres chargées, qu'ils ont emportées; pas toutes cependant; ils ont été dérangés par un commis d'octroi et un conducteur d'omnibus, et se sont enfuis à leur approche.

La chaîne de sûreté n'avait pas été mise au fourgon par le sieur B... qui fait le service.

Une enquête est ouverte et se poursuit activement.

On annonce la mort, à Bordeaux, de M. Emile Louit, négociant-armateur, propriétaire du *Journal de Bordeaux*.

M. Emile Louit avait fait construire le théâtre des Bouffes-Bordelais, qui s'appela longtemps Théâtre-Louit.

Ne prenez qu'elles!

Ferme de Corbois (Seine-et-Marne). Je souffrais depuis plusieurs mois d'un point de côté qui me faisait souffrir jusque dans les reins, il m'était tout appétit et m'empêchait de dormir. J'avais fait plusieurs traitements sans résultat, lorsque j'essayai les Pilules Suisses à 1 fr. 50: elles m'ont guéri rapidement; elles m'ont rendu l'appétit et les forces et maintenant je dors parfaitement; elles sont très bonnes à prendre. Emilien Simon. Signature légalisée.

VITICULTURE

Les vignobles orléanais et les vignes américaines.

Malgré leur luxuriant fécondité, les vignes américaines ne nous semblent pas réaliser absolument les espérances qu'on avait fondées sur elles pour la reconstitution de nos vignobles phylloxérés. Nous croyons à la résistance de nos belles espèces françaises, à la condition de leur donner tous les soins que nécessitent toutes les races perfectionnées aussi bien dans l'ordre animal que végétal. Ces soins sont pour la vigne, en dehors d'une culture très soignée, des fumures abondantes et choisies, plus des traitements préventifs s'il en est besoin. Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur ce point: cette année encore, nous avons eu des preuves nombreuses de vignobles rapportant un beau bénéfice, malgré les dépenses considérables qu'ils avaient nécessitées. Cependant, comme la question des vignes américaines est loin d'être tranchée, nous croyons utile d'étudier les résultats qu'elles ont produits jusqu'ici suivant les climats. Nous commencerons par l'Orléanais qui représente bien une partie du Centre par ses beaux vignobles des côtes et du val de la Loire et par ceux des plaines du Gâtinais. Nous puisons ces renseignements dans la fascicule n° 4 des rapports de la Chaire départementale d'agriculture du Loiret dont M. Duplessis est le titulaire.

La pépinière départementale de cépages

américains a été fondée en 1882; douze espèces représentant deux cents variétés y ont été plantées à titres d'expériences. Après cinq ans on peut les classer dans l'ordre suivant, au point de vue de leur aptitude viticole.

Producteurs directs: Jacquez, Herbeumont, Cynthia, Elsinburg, Delaware, Othello, Canada, Cornucopia, Blackeagle, Wilder, Huntingdon, Aminia, Senasqua, Autuchon et Triumph. Porte-greffes: Vialla, Taylor, Riparia sauvage, Franklin, Solonis, Rupestris, Black-Pearl.

Mixtes: York-Madeira, Noah, Elvirá, Clinton.

On a pu, avec les fruits de quelques-uns des producteurs directs, faire des échantillons de vins qui sont de précieuses quoi qu'elles incomplètes indications. En voici le résumé:

Le Clinton a donné un vin de forte couleur à goût foxé.

L'York a donné un vin de belle couleur, mais légèrement foxé.

Le Noah, un vin blanc, bon, mais un peu foxé.

Le Jacquez, un vin franc de goût. Le mélange des Vialla, Clinton et Autuchon, un vin à couleur rouge noir foncé, dont le goût est très foxé.

Leur production a paru supérieure en quantité aux cépages du pays, mais la qualité a été, pour tous, reconnue très inférieure. M. Rabourdin, pharmacien-chimiste à Orléans, qui en a fait l'analyse comparative avec ceux de l'Orléanais de la même année 1885, s'exprime ainsi: « On reconnaît que les vins de raisins américains ne diffèrent pas sensiblement des vins de l'Orléanais au point de vue de l'alcool, du poids des cendres et de la crème de tartre; au contraire, ils s'en éloignent notablement par la proportion d'extraits secs, beaucoup plus élevée, et surtout par l'acidité considérable qui leur donne une saveur presque insupportable. Le York-Madeira seul fait exception, et sa composition répond presque complètement à celle de nos vins du val de la Loire; son acidité est normale; par sa couleur, il rappelle les vins des bords du Cher. »

La production en vin des porte-greffes a été trop peu considérable pour qu'il ait été possible d'exprimer une opinion impartiale à leur égard; il n'en sera sans doute pas de même cette année; le prochain rapport de M. Duplessis nous renseignera à ce sujet.

Selon lui, il faut écarter pour la reconstitution du vignoble orléanais les producteurs directs qui donnent un vin foxé; on ne peut encore former une opinion sur les hybrides, mais les porte-greffes sont pleins d'espérances. Les greffes qui ont le mieux réussi ont été faites à la pépinière et sur table par la greffe anglaise, la greffe champin et la greffe en fente. Les deux premiers modes ont donné des reprises de 70 à 75 0/0. Le Gris-meunier, le Gascon, le Chasselas, l'Auvernat, le Meslier, le Gros noir ou teinturier, cépages français greffés sur Riparia sauvage, Taylor, Solonis, Vialla, Clinton, Franklin, Rupestris, Humboldt, Elvira et Black-Pearl ont donné d'excellents résultats; le Chasselas, Meslier et Gascon, prin-

cipalement greffés sur Vialla et Taylor, ont repris avec une grande vigueur; le Gris-meunier est un peu moins vigoureux; les Clintons et Rupestris occupent le deuxième rang comme porte-greffes, et les Riparia, Solonis et York-Madeira le troisième. Les cépages français ainsi greffés sont un peu moins vigoureux que les sujets américains, mais paraissent plus fertiles qu'avant la greffe.

Au résumé, le greffage des espèces indigènes sur ces cépages déterminés par l'expérience paraît devoir y devenir un moyen pratique de reconstituer les vignobles détruits par le phylloxéra; le temps en décidera.

Nous ne quitterons pas l'Orléanais sans féliciter le Conseil général de son initiative, car, en dehors de la création d'une pépinière de cépages américains, il a créé une école de Cépages français, un champ de démonstration de viticulture, des expériences publiques de greffage des vignes, et une autre pépinière dans la commune de Gaubertin, en plein Gâtinais.

De cet ensemble d'efforts sortiront certainement des résultats sérieux; dès aujourd'hui, les vigneron de ce pays commencent à comprendre qu'ils doivent se tenir au courant des progrès de la science et ne pas se tenir fatallement résignés devant les fléaux qui les atteignent dans les sources mêmes de leurs moyens d'existence.

(Journal de Maine-et-Loire.) A. B.

CHRONIQUE THÉÂTRALE

Le programme des soirées données sur notre scène a été jusqu'ici des plus variés. Les dilettantes, qui sont nombreux parmi nous, ont pu goûter les principaux chefs-d'œuvre de la musique italienne et de la musique française. Au public lettré, fin gourmet des choses de l'esprit, on a servi des comédies de caractère ou d'intrigue, dans lesquelles sont peints les ridicules de la pauvre humanité, la vanité, l'égoïsme ou la sottise. Ceux qui ne cherchent que le comique, la farce, l'hilarité bruyante, ont trouvé dans les opérettes ou dans les vaudevilles à imbroglis et à parades de quoi s'égayer. Enfin, pour la foule qui aime les fortes émotions, les coups d'épée, les intrigues enchevêtrées, les luttes épiques du crime contre la vertu, le triomphe du bien sur le mal, il y a quelquefois un drame bien corsé, bien noir, qui fait passer le spectateur par toutes les phases de la douleur, de la souffrance, et lui arrache des larmes.

C'est pour cette dernière partie du public qu'a été joué le drame de *Marie-Jeanne ou la femme du peuple*, qui offre la collection des rubriques du vieux genre. On y retrouve le type de l'ouvrier bambocheur et ivrogne, l'enfant volé, le scélérat déguisé en docteur, la mère enfermée comme folle, enfin le fripon démasqué et la morale vengée.

Les spectateurs ont applaudi la bonne interprétation de ce drame émouvant. Le rôle le plus sympathique est celui de Marie-Jeanne, l'héroïne de l'amour maternel, qui avait pour interprète M^{me} A. Vial. Au pre-

mier acte, cette actrice a été naturelle et gaie, avec cette rondeur et cette franchise de cœur de la femme du peuple. Aux actes suivants, la gaieté est remplacée par la tristesse, la souffrance et le dévouement; M^{me} Vial a été belle surtout d'énergie sauvage dans son rôle de mère cherchant son enfant. Elle a été plusieurs fois interrompue par les applaudissements les plus chaleureux. M^{me} Adam a été pleine de distinction dans le rôle de Sophie de Bussières; il est impossible d'avoir une grâce plus émue, une douleur plus touchante et une résignation plus vraie.

M. Mallet a rendu avec vérité le personnage de Bertrand; il a bien marqué la gradation de ce caractère faible qui tombe peu à peu jusqu'à l'abrutissement et à la dégradation morale. M. Leprin a représenté Rémy, le mauvais ouvrier, avec naturel et avec esprit. M. Rima s'est montré émouvant et énergique dans le rôle de Théobald. M. Huguet a joué d'une manière intelligente et dramatique le personnage peu sympathique d'Appiani et du faux docteur. Les autres rôles épisodiques n'ont pas été mal tenus, et MM. Tervenois, Penard, Piquet, Chauvin, ainsi que M^{me} Curnier et Schils, ont droit à nos éloges, car ils ont concouru pour leur part au succès de la soirée.

Je réserve pour plus tard une appréciation sur les *Petites Godin*, lorsque j'aurai vu cet exhalant vaudeville. Je sais par oui-dire que c'est une farce prestement agencée par un bon ouvrier; qu'il y a des situations amusantes, des quiproquos risibles et que la morale n'y est pas bafouée. On a beaucoup ri et tous les interprètes de cette joyeuse pantomime ont été excellents. Les vacances du jour de l'an n'ont pas permis aux habitués des fauteuils d'orchestre et du balcon d'assister à la représentation de ce vaudeville; la direction, qui fait tout son possible pour mériter les suffrages de ses abonnés, trouvera bien, un jour ou l'autre, l'occasion de leur faire applaudir les *Petites Godin*. ***

Grand Théâtre d'Angers.

Judi 6 janvier.

Troisième représentation de

LE GRAND MOGOL

Opéra-bouffe en 4 actes, musique de Ed. Audran, avec grand ballet et divertissements.

Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'Huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. Louis MABILEAU, fabricant, rue de Poitiers, 31, au prix de 2 fr. 20 le kilog.

Remise pour les ventes en gros.

M. DOUESNEL, ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, nous prie d'informer nos lecteurs que, comme les

années précédentes, il a mis en vente son immense assortiment de Bonbons et Liqueurs, dont la qualité, réunie au bon marché, n'a plus besoin de recommandations. Envoi franco du catalogue.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. » Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

EMPIRE DU BRÉSIL

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Capital social: 10 millions entièrement versés

94,000 Obligations de 500 francs

Dont le produit est destiné notamment à la conversion ou au remboursement de 63,649 obligations anciennes en circulation.

Intérêt annuel: 22 fr. 50 (15 janvier et 15 juillet).

L'annuité de 2,275,000 fr. concédée à la C^{ie} par le Gov^t Brésilien, sous forme de garantie d'intérêt, est entièrement affectée, jusqu'à son expiration, en 1911, au service de l'intérêt et de l'amortissement de ces obligations.

Prix d'émission: 441.50 (jouissance du 15 janvier 1887)

en souscrivant... 40	à la répartition, libérée
à la répartition... 100	à la répartition,
le 15 février 1887... 150	sera délivrée
le 15 mars 1887... 151.50	à 440 francs.

Le revenu du titre libéré ressort à plus de 5 0/0, sans compter la prime d'amortissement.

CONVERSION DES OBLIGATIONS ANCIENNES:

Le droit de souscrire par préférence est réservé aux porteurs d'obligations anciennes qui recevront, pour chaque obligation ancienne présentée:

Une obligation nouvelle 4 1/2 libérée, jouiss. 15 janv. 1887;

Une soulte en argent de 60 francs;

L'intérêt à 5 0/0, jusqu'au 15 janvier 1887.

Les obligations anciennes non converties seront remboursées au pair.

ON SOUSCRIT: Samedi 15 janvier 1887:

Au CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, 72, rue de la Victoire;

À la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 54, rue de Provence, Et dans leurs Agences en France et à l'Étranger.

On peut, dès à présent, souscrire par correspondance et présenter les titres anciens à la conversion. Demande immédiate d'admission des obligations nouvelles à la Cote officielle.

A CÉDER DE SUITE

Après fortune faite

Le Café de Bordeaux

Situé à Cholet

S'adresser, pour traiter, à M. MÉTAYER qui l'occupe. (15)

FERRURE A GLACE

BREVETÉE S. G. D. G.

Assurant, en temps de gelée, le parcours ininterrompu des voitures et provenant de

CHUTE DES CHEVAUX

Dépôt général: BELON frères, selliers-harnacheurs, 80, boulevard Haussmann, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MARIE-ROSE

III

Mathias Cardinet, veuf d'une femme plus jeune que lui et qu'il adorait, se fût laissé mourir de chagrin, si Marie-Rose ne lui était restée.

Employé dans une maison de banque, Mathias ne jalouxait personne. Il était de ceux qui, réglant leurs désirs sur leurs ressources, ne demandent que le travail et la santé, laissant aux ambitieux mille tracasseries, mille angoisses, que des résultats péniblement obtenus ont souvent mal récompensés.

Pour sa fille, cependant, Mathias Cardinet fut obligé de se livrer à des frais extraordinaires, car elle grandissait et son intention était que rien ne manquât de ce qui pourrait en faire une personne accomplie.

Ajoutons: Mathias ne songea pas un instant à se remarier. Le mérite fut médiocre, puisque la cinquantaine avait sonné. Une occasion se présenta néanmoins et, sans hésiter, notre veuf la repoussa. Au souvenir de M^{me} Cardinet s'unissait la certitude que Marie-Rose ne consentirait

jamais à partager sa tendresse avec une étrangère.

Artiste à ses heures, capable également de rimer un sonnet ou une chanson, l'estimable homme dont j'esquisse la figure à larges coups de crayon, possédait encore un petit talent musical, malheureusement négligé depuis qu'il avait renoncé aux soirées bourgeoises dont il était autrefois l'habitué le plus actif.

A présent, la lecture, plaisir n'entraînant aucune dépense capable de nuire à l'équilibre d'un budget surveillé de près, absorbait tous les instants disponibles; n'est-ce pas dire combien les mœurs de mon voisin Mathias étaient douces, combien aussi peut-être il donnait prise aux faciles émotions qui ne ménagent guère les âmes délicates, restées en dehors des longs et difficiles combats de la vie?

Mathias Cardinet était donc destiné à souffrir plus que d'autres, le jour où quelque déboire viendrait troubler une tranquillité si parfaite.

Marie-Rose avait trois ou quatre ans, lorsqu'elle perdit sa mère. Elle en comptait dix-sept, le jour où, jugée assez savante, elle vint demeurer avec son père, dont cela réalisait le rêve et à qui rien ne semblait trop coûteux pour assurer à sa fille chérie une existence digne d'envie; oh! sans aller trop loin cependant, car le brave homme avait des goûts naturellement très modestes et ce qu'il

faisait pour sa fille était déjà beaucoup à ses yeux.

Mademoiselle avait à ses ordres une domestique assez jeune, assez alerte, pour jouer le rôle de femme de chambre, aussitôt que les soins culinaires cessaient de la réclamer.

Jamais il ne fut question de placer Marie-Rose dans le commerce. Elle vivait comme une rentière; et si mon voisin regretta bientôt de n'être pas riche, c'est qu'involontairement et plus que jamais, en vieillissant, il se préoccupait de l'avenir.

Abandonnée à ses propres inspirations durant toute la journée, on voyait la jeune fille s'installer volontiers devant sa boîte à ouvrage. Elle touchait correctement du piano; mais elle s'en lassait vite, ce qui n'est pas un crime! sacrifiant aisément quadrilles ou polkas au plaisir de remuer dentelles et chiffons; à moins que ce plaisir ne cédât la place à celui de se mirer, ajoutons de s'admirer dans la glace de son armoire.

Marie-Rose allait quelquefois à la rencontre de Mathias.

Cette surprise le trouva fort sensible. Il fallait le voir alors, heureux de lui donner le bras, se redresser, fier comme un amoureux.

Les habitants du quartier disaient, en le suivant du regard:

— Heureux père!

D'autres murmuraient, à propos de Marie-Rose:

— Elle est gentille!

Un agréable emploi de certains après-midi consistait pour la fille de Mathias Cardinet à fréquenter une amie de pension rentrée en même temps qu'elle dans sa famille et à qui des revenus considérables permettaient de satisfaire toutes ses fantaisies.

Sans prétendre imiter M^{lle} Albertine Thibeaudeau, Marie-Rose fut entraînée à souvent oublier la différence de fortune entre les commerçants retirés et un simple bureaucrate.

Les dépenses marchaient vite. Elles devinrent telles, que l'urgence d'une réforme se fit impérieusement sentir.

Ma sémiante voisine dédaignant quelques sages observations paternelles, des remontrances leur succédèrent, fort douces pour commencer, puis un peu plus sévères.

Elle n'en tint pas compte, ce qui fut cause d'un véritable chagrin.

L'accès de rigorisme dont je parle semble démentir l'intention première du brave homme de ne rien refuser à sa fille. Le fait est qu'il était obligé d'agir ainsi, et, pour demeurer secret, le motif n'était pas moins de ceux avec lesquels on ne transige guère.

(A suivre.)

ALFRED SÉGUIN.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DUGRIP, MAXIMILIEN.

Les créanciers de la faillite du sieur Dugrip, Maximilien, marchand tailleur à Saumur, sont avertis qu'ils doivent, dans le délai de 20 jours à partir d'aujourd'hui, se présenter à M. Bonneau, Louis, ancien greffier à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le vendredi 28 janvier 1887, à 1 heure du soir, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

(14) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE RENOUE, LOUIS.

Les créanciers de la faillite du sieur Renoue, Louis, fabricant de chaux à Soulanges, sont avertis qu'ils doivent, dans le délai de 20 jours à partir d'aujourd'hui, se présenter à M. Proust, Ludovic, expert-comptable à Saumur, syndic définitif de ladite faillite, et lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

La vérification des créances commencera le vendredi 28 janvier 1887, à 2 heures du soir, en la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion par un fondé de pouvoir, muni d'une procuration enregistrée.

(15) Le Greffier, GAUTIER.

A LOUER
DE SUITE
REMISE ET ECURIE

Rue des Saulais.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER
UNE MAISON

Sise rue du Temple, n° 17,
S'adresser à M^e LE BARON, notaire, ou à M^e GRILLE, au couvent de Sainte-Anne, près Nautilly. (437)

Etude de M^e LECOMPTÉ, notaire à Brézé.

A VENDRE
à l'amiable,

1^{er}. Grande et belle MAISON BOURGEOISE, située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 20 minutes de Saumur et à 100 mètres de la gare de Brézé;
JARDIN POTAGER et clos de terre et vigne y appartenant, d'une contenance d'environ un hectare;
2nd. MAISON DE PRODUIT, située au centre du bourg de Saint-Cyr.

Revenu justifié: 450 fr.
S'adresser à M^e LECOMPTÉ, notaire à Brézé. (841)

Etude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE
De Marchandises Neuves

Par suite de cessation de commerce
Autorisée par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 27 décembre 1886.

Le LUNDI 10 JANVIER 1887, à une heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, dans une maison à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 49, occupée par M. DOUAY, marchand de meubles,

Il sera vendu:
Armoires, buffets, tables, bois de lits, tables de nuit et de toilette, baldaquins, le tout en noyer, armoires à glace, fauteuils, chaises, lits en fer, glaces, sommiers, matelas, couettes, traversins, oreillers, couvre-pieds, couvertures, descentes de lit, carpettes, tapis de table, crotteaux imprimés, couil et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 10 0/0.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite,
LA

MÉTAIRIE DU PLANTIS

Située commune de Montfort,
Consistant en: bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables et vignes, d'une contenance d'environ sept hectares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. HUBERT, régisseur à Epinat, près Doué-la-Fontaine.

PELOU-PETIT
Quai de Limoges, 42, Saumur.

Expertises, levé de plans, arpentage, constatation d'état de lieux, vérification de mémoires de travaux, gérances de propriétés, vente, achat et location d'immeubles, recouvrements de créances, etc.

AVIS
AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement:
Selles, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ
l'Onguent Souverain de A. PAJOT.
Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,
SAUMUR.

On trouve en la même maison:
Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais;
Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage;
Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

ENGELURES

Guérison en DEUX JOURS par le
Baume Français Blot

PRIX: 1 fr. 25
Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN, 25, rue d'Orléans.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

LA
Réglisse Sanguinède
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.
0^{fr}75 dans toutes Pharmacies.

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE

(Arrondissement de Saumur)

P. GODET

Éditeur, Imprimeur-Libraire.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCREAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix: 10 centimes.

En vente chez tous les libraires:
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

SANS PALAIS
DENTS
NI CROCHETS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification—Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.
3 %	82 40	82 55	Est	805	805	Obligations			Gaz parisen	517	517 50
3 % amortissable	85 65	85 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1265	1257 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	524	528 50	Est	388	389 60
3 % (nouveau)	104 35	104 50	Midi	1172 50	1171 25	— 1865, 4 %	525	526	Midi	396 50	395
4 1/2 %	110 10	110 05	Nord	1600	1600	— 1869, 3 %	413	413 75	Nord	399	398
4 1/2 % (nouveau)	518 25	519	Orléans	1328 75	1328 75	— 1871, 3 %	401	402	Orléans	395	396 50
Obligations du Trésor	4200	4190	Ouest	875	880	— 1875, 4 %	517	516 50	Ouest	393	395
Banque de France	475		Compagnie parisienne du Gaz	1467 50	1475	— 1876, 4 %	516 75	517 50	Paris-Lyon-Méditerranée	389	394
Société Générale	1030	1042 50	Canal de Suez	3082 50	2080	Bons de liquid. Ville de Paris	527 50	528	Paris-Bourbonnais	396	394 75
Comptoir d'escompte	590	587 50	C. gén. Transatlantique	535	532 50	Obligations communales 1879	476	476	Canal de Suez	582	586
Crédit Lyonnais	1430	1430	Russe 5 0/0 1870	101	101	Obligat. foncières 1879 3 %	479	480			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	820	815				Obligat. foncières 1883 3 %	384	384 75			
Crédit mobilier											

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT										LIGNE D'ORLÉANS																			
SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS					SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.					SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS														
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin										
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	1 39	4 16	8 34	Saumur(ori.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	10 5	Saumur	3 08	6 55	9 13	1 21	3 28	7 15	10 43			
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	Saumur(état)	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivy	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»	St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 27	»			
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	Nantilly	7 03	8 37	4 26	8 43	Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»	St-Clement	»	7 15	9 33	1 40	»	7 34	»			
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	Montreuil(a)	7 29	9 10	4 52	9 08	Vernantes	8 23	12 21	»	3 46	6 14	»	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	3 43	7 41	»			
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 1	»	4 39	Montreuil(dép.)	7 34	9 29	5 1	4 23	Noyant-Méon	8 59	12 59	»	2 11	4 04	6 38	11 43	La Ménitrie	»	3 31	7 35	9 53	5 7	5 52	7 50	11 13	
Montreuil(a)	2 34	7 29	9 19	11 15	»	2 07	le Vaudelnay	7 45	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32	Angers	»	3 58	8 23	10 41	2 40	4 20	8 33	11 52		
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	»	2 09	Baugé	7 56	9 50	5 20	5 44																		
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	»	2 28	Doué	8 05	9 57	5 27	6 20																		
Loudun	»	8 10	»	3 16	»	2 52																							
Poitiers	»	8 16	»	3 10	»	2 52																							